



Fédération française de cyclotourisme

Comité départemental du Gard

Codep 30 site <http://gard.ffct.org>



Présidente Ghislaine Charton
5 plan Lucien Coutaud
30000 Nîmes
0670027063
departement30-presidence@ffvelo.fr

Le 5 mars 2022

Comité départemental cyclotourisme du Gard

Compte -rendu de réunion du 3 mars 2022 à ARAMON

Membres du comité présents : Mmes Ghislaine Charton, Andrée Hesse.
Mrs : Antoine Bourg Rius, Robert Gaux, Manu Honrubia, Michel Rivier,
Pierre Marmelat, Jean-Claude Hesse.

Membres du comité absents excusés : Mr :Daniel Hiernaux.

Membres du comité absents non excusés : Mrs : Francis Bousquet, Jean-Luc Malherbe.

Invité : Mr Marc Berthalon, président du club d'Aramon.

Avant de débiter l'ordre du jour, la présidente remercie Marc Berthalon de nous recevoir à Aramon, afin de tenir notre réunion.

La présidente souhaite la bienvenue à tous, et s'excuse d'avoir été obligée de retarder notre réunion prévue le 17 février.

Ordre du jour

1) *Approbation du compte rendu de la réunion du 18 novembre 2021 à Villeneuve*

Approbation à l'unanimité

2) ***Bilan AG CODEP 2021***

- *La matinée s'est très bien déroulée, malgré le manque de convivialité dû au covid. Bonne participation (2 clubs absents, 5 clubs avaient donné procuration et 13 clubs présents, dont les MI)*
- *Présents également Madame Pascale Boris Maire de VLA et conseillère départementale du canton de VLA, Monsieur Rémi Bachevalier Maire de Rochefort du Gard et conseiller départemental du canton de VLA, Monsieur Jacques Pastourel adjoint aux sports de VLA ainsi que Mr Louis Ait Mouhoub président de Partageons la route en Cévennes (PRC)*

3) Bureau codep2022 :

- Suite à l'AG Codep du 29 janvier à VLA Andrée Hesse trésorière intérimaire jusqu'à ce jour, a été élue trésorière à l'unanimité nous lui souhaitons la bienvenue

4) Présence CODEP aux AG de clubs :

- En fonction de leur disponibilité les membres du codep ainsi que sa président se sont rendus aux AG de Clubs sur invitation
St Jean du Gard, Les Angles, Villeneuve les Avignon, Milhaud, Marguerittes
St Hilaire de Brethmas, Aramon

La présidente, accompagnée de Pierre Marmelat se rendra le 15 avril prochain à L'AG du Groupe Cyclo Nîmois

5) Roc de Gachonne 20 mars 2022 :

- Malgré plusieurs relances, très peu d'inscriptions à ce jour. Il est prévu de maintenir les prestations normales pour les inscrits et les membres du CODEP présents. Les anciens de CALVISSON seront pris en charge par le Codep
- Pour les non-inscrits, il n'y aura qu'un point café.
- Pour les années à venir, nous maintiendrons cette concentration (chère à Marcel BOSCH ancien président du club de Calvisson) mais il n'y aura plus qu'un point café.

6) Critérium VTT jeunes à Marguerittes le 26 mars :

- Daniel Hiernaux président du club de Marguerittes et responsable jeunes au Codep a pratiquement terminé les différents dossiers. Une réunion est prévue pour peaufiner le sujet le 10 mars à 15 heures au local du club de Marguerittes avec les responsables des EFVELO
- .Besoin de la présence d'un maximum de membres du CODEP le jour du critérium.
- Le repas des enfants sera pris en charge par le CODEP, ainsi qu'une participation de moitié au repas des adultes aidant.
- La mairie de Marguerittes prend les goûters à sa charge.
-

7) Subvention ANS 2021 répartition : Handicap 500 €, Jeunes 3000 €, Nouveaux clubs 500 € et aide au redémarrage 700 €.

8) Weekends féminins du 30 avril au 1 mai 2022 :

- Andrée HESSE présente le programme prévu les 30 avril et 1 mai à St Jean du GARD.
- Samedi, parcours aux environs de St Jean, avec pique-nique, hébergement au camping des Sources à St Jean du Gard.
- Le 1 mai, pour les féminines inscrites à ce weekend, le CODEP prendra en charge leur engagement à la randonnée du club de St JEAN.

9) **Journée PSC1 le 19 février** : 6 inscrits qui ont été pris en charge par le CODEP. Journée effectuée au sein de la croix rouge de NÎMES.

10) **Commission handicap** :

- Pierre responsable de la commission propose de rencontrer les clubs afin de connaître leurs attentes et besoins dans le domaine.
- Journées prévues le 3 mai pour la partie haute du GARD et le 10 mai pour la partie basse du GARD, lieux à déterminer.

11) **Prochaines réunions de l'année** :

- a. 17 juin. Lieu à déterminer
- b. 13 septembre. Lieu à déterminer
- c. 8 novembre à MILHAUD, pour préparer l'AG.

12) **Questions diverses** :

- a. Antoine signale que la Gardiole à CONQUERAC reprend ses activités avec le nouveau repreneur.
- b. Andrée indique que les comptes se portent bien. Nous avons reçu 300 € pour le bilan FFvélo exercice 2021 ainsi que le solde des ristournes 2021 soit 155,8 €,
- c. **Pour 2023**, toute organisation club qui sera réalisée en même temps qu'une organisation CODEP ne sera plus validée par le CODEP, avec les ennuis que cela engendre (pas de possibilité d'assurance) De même il est **impératif** d'éviter les organisations dans la même spécialité à la même date. Penser également à inscrire ces randonnées sur OIN bien en amont de la date d'organisation.

Plus de questions, la présidente lève la séance.

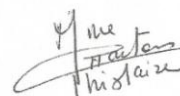
Prochaine réunion le 17 juin 2022, lieu à déterminer.

Jean-Claude HESSE



Secrétaire

Ghislaine CHARTON



Présidente